



## **FIN DU COLONIALISME, RÉFÉRENDUM POUR L'INDÉPENDANCE!**

### **48<sup>e</sup> EUCOCO ATELIER RESSOURCES NATURELLES**

Le Sahara occidental est un territoire riche en ressources naturelles, occupé illégalement par le Maroc depuis 1975. Depuis, le Maroc a étendu et intensifié l'exploitation et le pillage des ressources sahraouies, attirant des entreprises multinationales et développant des accords commerciaux avec d'autres pays et régions, tels que l'Union européenne, sous une fausse légalité, en violation du droit international et sans le consentement du Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui.

Le pillage génère de nombreux bénéfices pour l'occupant et pour des dizaines d'entreprises transnationales, qui profitent de la situation. Cela contribue à prolonger le conflit et à perpétuer la violation des droits fondamentaux du peuple sahraoui, tels que son droit à l'autodétermination et à l'utilisation de ses propres terres et ressources. Ils sont à l'origine du déplacement du peuple sahraoui et de l'établissement d'une occupation coloniale, en violation de la Convention de Genève, ainsi que des droits civils, économiques, sociaux et culturels du peuple sahraoui.

Ces dernières années, la rupture du cessez-le-feu par le Maroc - qui a donné lieu à un conflit militaire silencieux - a été aggravée par une répression systématique et des violations des droits humains dans le territoire occupé, ainsi que par la violence économique à l'encontre du peuple sahraoui par le biais du pillage de ses ressources naturelles.

Ces dynamiques contribuent au financement de l'occupation illégale du territoire et favorisent la consolidation de la position géostratégique et politique du Maroc vis-à-vis de la communauté internationale, ce qui en fait l'un des principaux fournisseurs des économies européenne, russe et chinoise, entre autres.

L'arrêt récent de la Cour de justice de l'Union européenne du 4 octobre, qui a annulé les accords commerciaux entre l'UE et la puissance occupante, marque un tournant dans la dénonciation du pillage des ressources sahraouies.

Face à cette situation, il est nécessaire de parvenir à des accords et de coordonner des actions pour dénoncer ce pillage et essayer de l'inverser ou, du moins, de le prévenir au maximum.

C'est la raison pour laquelle le 48<sup>ème</sup> atelier EUCOCO sur les ressources naturelles a axé ses travaux sur une dynamique participative. L'objectif est de créer des espaces de communication, de réflexion et de débat afin de parvenir à un consensus et de coordonner les actions à mener pendant l'année de 2025.

L'atelier a débuté par une table ronde au cours de laquelle les experts ont présenté les points clés de l'arrêt, ainsi que certaines opportunités d'action. Ils ont également fourni des données spécifiques pour contextualiser la situation actuelle de la spoliation, et les représentants parlementaires algériens ont présenté des informations contrastées et mises à jour concernant différents secteurs, y compris l'énergie renouvelable, la pêche et l'agriculture. Enfin, l'importance de créer un pouvoir collectif pour promouvoir la coordination et rendre notre travail de dénonciation, d'enquête et de sensibilisation plus efficace a été soulignée.

Parmi d'autres aspects, il a été souligné que l'arrêt offre une fenêtre de possibilités en ce qui concerne la capacité juridique du Front Polisario à introduire des recours devant les tribunaux européens, et le fait qu'il le reconnaît comme le représentant légitime du peuple sahraoui, établissant ainsi une différenciation entre le peuple et la population du territoire.

Grâce à une dynamique participative, les participants à l'atelier ont pu partager leurs idées et expériences autour de deux questions: comment renforcer l'organisation collective et comment tirer parti des opportunités offertes par l'arrêt.

Ce travail en groupe a permis d'aborder certaines questions centrales, telles que la nécessité de rendre le contenu de la décision accessible aux institutions et aux groupes non spécialisés, en particulier aux jeunes, afin de rapprocher le discours des médias, mais aussi de tisser des alliances avec les mouvements sociaux. Les participants ont également souligné la nécessité de travailler avec une image ou une symbolique qui identifie le problème. Ils ont également souligné la nécessité d'impliquer les consommateurs finaux et leurs organisations en tant qu'alliés afin de mettre en évidence l'implication des entreprises et des administrations dans le pillage. Cela peut se faire par le biais de campagnes de sensibilisation et de plaidoyer politique, ainsi que de matériel d'information axé sur des secteurs spécifiques (sardines, poulpes, tomates, etc.) pouvant être adaptés à chaque territoire et à chaque pays.

Pour ce faire, il a été jugé nécessaire de collecter des informations régulières de chaque pays, de les agréger et de les partager.

Afin de coordonner tout cela, il a été convenu d'organiser deux réunions de travail par an.

La première aura lieu au cours des premiers mois de 2025, à l'issue de laquelle des actions concrètes seront proposées, sur la base des propositions de deux groupes de travail. Le premier groupe se concentrera sur la rédaction d'un **texte informatif commun** sur la question, qui aidera à tisser des alliances régionales et à créer du matériel éducatif. Le second groupe travaillera sur des **propositions d'actions ou de campagnes concrètes** visant à sensibiliser et à dénoncer la question.

La deuxième réunion est proposée en juin, dans le cadre de la session du Conseil des droits de l'homme à Genève, et permettra de faire le point sur les premières actions menées.

Les deux réunions sont ouvertes à tous les participants de l'atelier sur les Ressources Naturelles.

Réitérant que les deux piliers fondamentaux du pouvoir de l'occupation sont le pillage des ressources naturelles et la violation systématique de tous les droits humains, nous avons

également l'intention d'étendre nos efforts pour continuer à construire conjointement une réponse qui nous aidera à coordonner et à établir des synergies d'action entre les groupes de travail Droits Humains et Ressources Naturelles.

Ensemble, nous pourrons défendre la position selon laquelle le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires séparés et distincts.

Le Sahara occidental n'est pas à vendre!

Sharara MATIMBA

*Lisbonne, 30 novembre 2024*